

AVEC LE CHFO, DÉFENDRE LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX ET LE STATUT

Cher (ère) Collègue,

Fidèles à notre conception d'un syndicalisme libre et indépendant, nous prenons l'engagement, en sollicitant votre suffrage aux élections à la CAPN des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, de défendre vos intérêts matériels et moraux en toutes circonstances.

Ardents défenseurs du Service public républicain dont découle le statut, nous combattons, et combattrons, toute tentative de démembrement de l'édifice statutaire.

Dans un contexte fortement marqué par les recompositions sur fond de contraintes économiques qui pèsent sur l'ensemble des cadres dirigeants, le CHFO refuse que les D3S constituent la variable d'ajustement des politiques destructrices du Service public. Il dénonce également la marchandisation rampante des prises en charge médico-sociales.

En renforçant notre présence aux CAPN de D3S, vous nous donnerez encore plus de moyens pour être à votre écoute, vous défendre et vous soutenir. Alors n'hésitez pas ! Votez et faites voter pour le CHFO !

Les candidats du CHFO

CANDIDATS DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX HORS CLASSE (10 CANDIDATS)



Pascal MARTIN
Directeur
EHPAD de Crepy et Laon (02)



Gilles CALVET
Permanent
Permanent CHFO (75)



Nadia KERNAFIA
Directrice adjointe
EPDSAE Lille (59)



Franck HILTON
Directeur
CH de Nivillac (56)



Ghislaine DOKOUI
Directrice adjointe
EHPAD de Beaurepaire
et Côte Saint-André (38)



Pascal ARDON
Directeur
CASVP Paris (75)



Christine DUPLAN
Directrice
EPCMS de Niort (79)



Joëlle RUBERA
Directrice
Établissements Publics
Départementaux de
L'Isle-sur-la-Sorgues (84)



Yamina LAIB
Directrice
EHPAD de Meyzieu (69)



Catherine FLAD-RUFFIÉ
Directrice adjointe
Ville de Roubaix (59)

CANDIDATS DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX CLASSE NORMALE (8 CANDIDATS)



Prisca OMBALA
Directrice
EHPAD Livry-Gargan (93)



Yvan MUSCHITZ
Directeur
EHPAD de Marcolis-les-Eaux (07)



Françoise NGYEN
Directrice
Centre de dépistage
Simone Delthil (93)



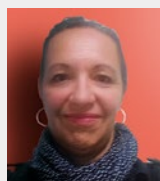
Géo LEHENNE
Directeur
EHPAD d'Étain (55)



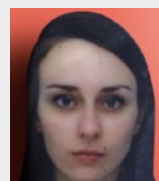
Rébecca SAY
Directrice
EHPAD de Senonches (28)



Jimmy JANSSEN
Directeur
EHPAD de Bourbourg (59)



Sophie CABARET-BODART
Directrice
EHPAD de St Jean-de-Monts (85)



Anita ARTEMOVA
Directrice adjointe
EPS Erasme Anthony (92)

UN SYNDICAT AU SERVICE DES D3S

NOS ENGAGEMENTS

Être à votre écoute et vous informer de vos droits statutaires.

Notre rôle est d'abord et avant tout d'être à votre écoute et vous informer.

Le CHFO tient à votre disposition près de 40 fiches statutaires. De l'entrée dans le corps jusqu'au départ à la retraite, elles ont été conçues pour répondre à toutes vos interrogations.

Défendre votre carrière, vos recours et vos candidatures aux emplois.

Nous serons à votre entière disposition pour vous aider en amont à préparer vos dossiers en vue de les défendre en Commission.

Nous accompagnerons vos projets professionnels, notamment vos candidatures aux emplois de chefs d'établissement : conseil dans la rédaction des CV et soutien pour l'inscription sur les « shorts lists », information sur les établissements dont la vacance est parue au JO.

Vous rendre compte dans les plus brefs délais des résultats des instances.

Vous accompagner en cas de difficultés.

Près de 30 collègues ont été accompagnés par notre mission nationale : temps d'écoute, de rencontres, accompagnement au CNG, aide à la recherche d'emploi... cette mission a rempli ses objectifs, elle sera reconduite.

Défendre votre droit à réintégration dans la FPH après un détachement.

Grâce au CHFO, 7 collègues ont été réintégrés en fin de détachement alors qu'ils allaient être placés en disponibilité d'office sans rémunération.

UN SYNDICAT QUI DÉFEND SES REVENDICATIONS

Le CHFO a mené et publié plusieurs études : bilan des candidatures aux chefferies, des placements en recherche d'affectation, de la PFR... Ce travail fonde objectivement nos revendications. Vous les trouverez dans notre magazine électoral.

NOS PRINCIPALES REVENDICATIONS

- > **Intégration des primes** dans le traitement indiciaire pour améliorer nos pensions de retraite ;
- > **Révision de la PFR** pour tenir compte de l'évolution des exercices professionnels ;
- > **Evolution statutaire : organiser le rapprochement** attendu, inéluctable et évident entre les corps de D3S et DH (Objectif de fusion des corps) ;
- > **Création d'un troisième grade** (classe exceptionnelle), à l'image de ce qui prévaut pour nos collègues DH, assortie de la hors échelle C ;
- > **Arrêt des recompositions dans les territoires** et préservation des emplois de directeurs ;

- > **Droit d'option pour le logement** entre les trois formules (indemnité compensatrice, doublement de la part F, logement) ;
- > **Respect du droit à réintégration** des collègues en détachement hors FPH ;
- > **Défense des EHPAD** et attribution des moyens à la hauteur de leurs missions.

NOTRE MÉTHODE : EXIGER UN CADRE POUR DE VÉRITABLES NÉGOCIATIONS !

Force est de constater que le Comité de suivi du protocole de 2011 n'a jamais été un cadre de négociations. La DGOS s'en est servi pour tenter de faire cautionner par les organisations syndicales ses propres orientations sans apporter aucune réponse aux propositions que nous avons pu faire tout en modifiant unilatéralement des textes présentés ! Pire : nous n'avons vu, depuis 2008, AUCUNE amélioration statutaire ou de nos conditions de rémunération. Cette stagnation a un effet direct : décrocher les D3S des autres corps – à commencer par celui des DH – qui juridiquement leur sont comparables.

C'est un déni du dialogue social ! Le CHFO revendique un véritable cadre de négociations !

Voter pour le CHFO, c'est nous donner la force d'agir pour accompagner chaque collègue, pour défendre le statut et protéger le Service public ! Vos élus seront à vos côtés !